

## MESSAGE DE LA POSTE :

Semaine du 30 mars au 4 avril et probablement les semaines suivantes :

- Ouverture des centres courriers uniquement le mercredi, jeudi et vendredi \*
  - Distribution de votre courrier : le mercredi, jeudi, vendredi
  - Départ du courrier : le prochain matin travaillé
    - Pas de départ de courrier le samedi, lundi et mardi
    - Le courrier déposé le mercredi soir partira le jeudi matin
    - Le courrier déposé le vendredi soir partira le mercredi matin de la semaine suivante
  - Horaires des collectes et remises : à voir en local
  - Ouvertures des guichets entreprises : Aux horaires habituels le mercredi, jeudi, vendredi
- Les bureaux de poste de Questembert et de Ploërmel sont ouverts du Lundi au Vendredi pour vos opérations bancaires
- Si vous souhaitez acheter des timbres, enveloppes, etc..., vous pouvez (le mercredi, jeudi, vendredi):
  - vous déplacer aux guichets entreprises des centres courriers (Malestroit, Ploërmel, La Gacilly, Allaire, Josselin)
  - en acheter auprès de votre facteur
  - en imprimer sur Internet ([www.laposte.fr](http://www.laposte.fr))

*\*Les scientifiques préconisent 4 jours de confinement. Dans ce cadre, la poste demande à ses salariés et à ses chauffeurs de rester confiné 4 jours : samedi, dimanche, lundi, mardi.*

## LA POSTE : informations concernant la distribution du courrier et des colis sur le département du Morbihan

Afin de protéger la santé des postiers, La Poste se recentre sur ses missions essentielles au service de la population tout en adaptant son organisation. Cette adaptation se fait en concertation permanente avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales.

Aussi, les mesures suivantes sont progressivement mises en place.

- **A partir du lundi 30 mars, l'organisation se fera sur la base de trois jours travaillés par semaine**, pour à la fois respecter les recommandations de la médecine du travail et maintenir l'organisation des tournées : **la distribution se fera le mercredi, le jeudi et le vendredi**. Les sites courrier-colis seront fermés le lundi, mardi et samedi.
- **Concernant le relevage des boîtes à lettres jaunes, le nombre de boîtes à lettres pour poster le courrier va être restreint** : maintien d'une boîte pour chaque commune qui en possède et maintien de plusieurs boîtes dans les communes les plus importantes pour essayer d'en garder une pour 1000 habitants. Les boîtes condamnées seront vidées et un étiquetage apposé pour donner l'information aux citoyens.
- **La collecte du courrier et des colis chez les clients et dans les boîtes à lettres** se fera uniquement le mercredi, jeudi et vendredi lors du passage du facteur.
- **Les Boîtes Postales** : elles seront accessibles uniquement les jours de distribution du courrier : mercredi, jeudi, vendredi
- **Le passage quotidien pour les services de proximité est maintenu** : portage de repas aux seniors, le portage de médicaments, portage de produits sanitaires